

N° du film : 73928

Version : 4

1995-05-16

Entente/contrat :

DIE HARD: WITH A VENGEANCE

GENRE : Policier

RÉSUMÉ :

Le service de police du New York métropolitain est désarmé par l'attentat à la bombe commis par un dénommé Simon (Jeremy Irons), ouvertement en guerre personnelle contre l'agent John McClane (Bruce Willis). Ce dernier a beau se rendre à tous les rendez-vous piégés du méchant et désamorcer un certain nombre d'engins, l'intraitable Simon provoque une gigantesque déflagration dans la station de métro de Wall Street, en plein jour. Le FBI identifie l'auteur comme un terroriste international tout comme feu son frère, Hans Gruber, liquidé par McClane dans le premier *Die Hard*. Le motif de vengeance étant clair, Simon détourne l'attention des policiers en annonçant un autre attentat dans une école de Harlem et déleste la Federal Reserve Bank of New York de tous ses lingots d'or. Assisté par un compagnon noir (Zeus/Samuel L. Jackson), rencontré au hasard de sa mission actuelle, McClane fera preuve d'une détermination inouïe et d'une force peu commune pour neutraliser cette véritable armée de tueurs.

MOTIFS :

Visiblement conçu pour ne pas déconcerter un public informé des conventions du genre, *Die Hard: With A Vengeance* continue l'action des deux versions précédentes. Nonobstant le traitement filmique (le manichéisme des deux camps opposés, l'humour des dialogues qui viennent détendre l'atmosphère, etc.) et l'artifice d'un tel produit (effets pyrotechniques, cascades, etc.), le jury observe néanmoins que plusieurs scènes du film dépeignent une violence meurtrière : le héros tire à bout portant sur ses ennemis (tuerie dans l'ascenseur), un terroriste manifeste une tendance au sadisme (meurtre à la faucille), les méchants tuent leurs adversaires de sang-froid ou brutalisent le héros avec une robustesse impressionnante. Devant l'impact spectaculaire et l'insistance sur des gestes terroristes inquiétants, compte tenu du caractère fabriqué de l'aventure, le jury s'interroge sur la capacité des adolescents à recevoir le film. Dans le prolongement d'autres classements (*Johnny Mnemonic*, *On Deadly Ground*, *Striking Distance*), les jurés manifestent leur réserve devant un divertissement que plusieurs trouveraient préjudiciable aux 13-15 ans. Aussi, par prudence, conviennent-ils de limiter le public du film exclusivement aux 16 ans et plus et de souligner la dominante par l'indication appropriée.

CLASSEMENT : 16 ans et plus

INDICATION(S) : Violence

17 mai 1995

Jean-Yves Saint-Pierre
Président du jury d'examen